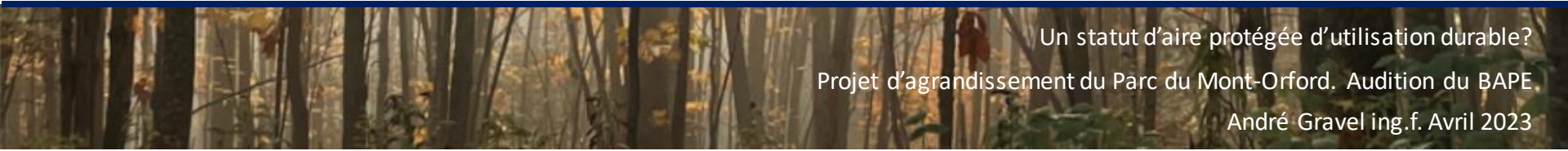
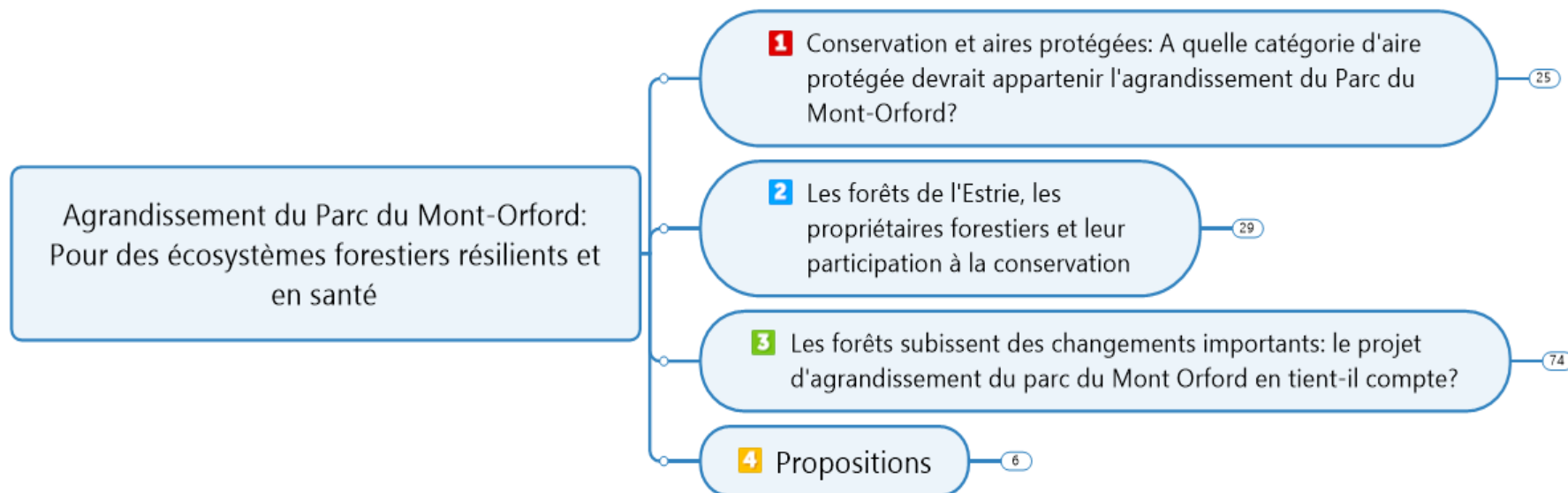


**Un statut d'aire protégée d'utilisation
durable (APUD) pour l'agrandissement du
Parc du Mont-Orford ?**

Audience du BAPE – Avril 2023

André Gravel, ing.f.

Plan de la présentation



1 Conservation et aires protégées: A quelle catégorie d'aire protégée devrait appartenir l'agrandissement du Parc du Mont-Orford?

La conservation de la biodiversité in situ. Le Naturaliste canadien, 137(2), 21–27.

Limoges, B., Boisseau, G., Gratton, L. & Kasisi, R. (2013).

CONSERVATION

Ensemble de pratiques comprenant la protection, la restauration et l'utilisation durable et visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques au bénéfice des générations actuelles et futures (figure 1).

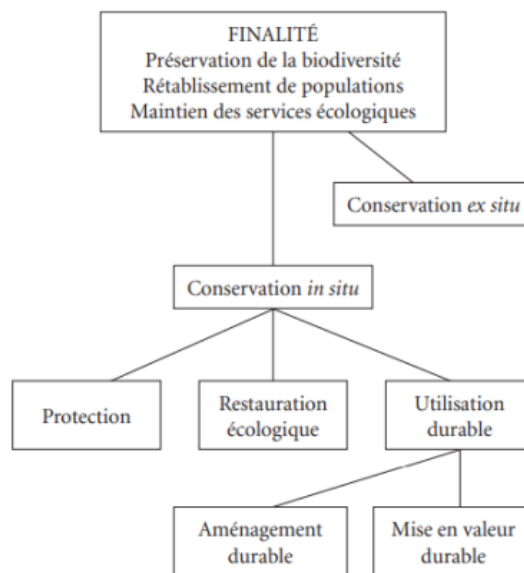


Figure 1. Schéma conceptuel des principaux termes définis dans cet article.

1.1 Pour une définition inclusive et claire du mot **Conservation** permettant la contribution de toutes les parties prenantes sur le territoire

1 Conservation et aires protégées: A quelle catégorie d'aire protégée devrait appartenir l'agrandissement du Parc du Mont-Orford?

1.2 Un territoire qui a été façonné par l'homme depuis 150 ans

Orford - Digue de roche - Retour à la forêt d'un ancien pâturage abandonné



Sentiers de l'Estrie - Mont des trois lacs - Sentier de Récolte +- 40 ans



1 Conservation et aires protégées: A quelle catégorie d'aire protégée devrait appartenir l'agrandissement du Parc du Mont-Orford?

...on l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), une aire protégée est : « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ».



Votre gouvernement

Québec

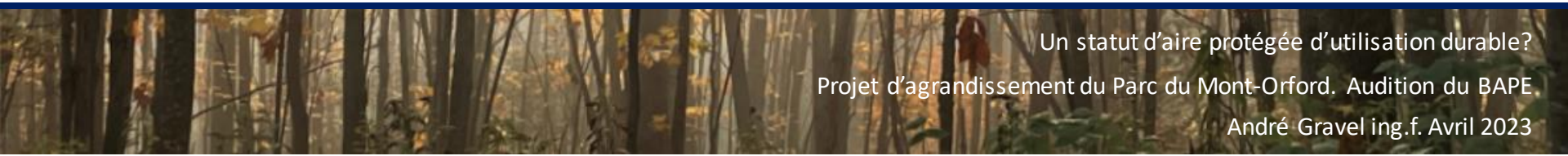
Catégories d'aires protégées de l'UICN (Dudley, 2008) et objectif premier de gestion

	Catégories d'aire protégée	Objectifs premiers de gestion
Aires protégées strictes, sans exploitation des ressources naturelles	Ia Réserve naturelle intégrale	Conserver les écosystèmes exceptionnels, les espèces et la géodiversité, lesquels seraient dégradés par tout impact humain, sauf très léger.
	Ib Zone de nature sauvage	Protéger à long terme l'intégrité écologique d'aires naturelles qui n'ont pas été modifiées par des activités humaines, sont dépourvues d'infrastructures et où les processus naturels prédominent.
	II Parc national	Protéger la biodiversité naturelle, de même que la structure écologique et les processus environnementaux sous-jacents, et promouvoir l'éducation et la récréation.
	III Monument naturel	Protéger des éléments naturels exceptionnels spécifiques ainsi que la biodiversité et les habitats associés.
Aires protégées polyvalentes, avec exploitation durable des ressources naturelles	IV Aire de gestion des habitats ou des espèces	Maintenir, conserver et restaurer des espèces et des habitats.
	V Paysage terrestre ou marin protégé	Protéger et maintenir d'importants paysages où l'interaction des humains et de la nature a produit, au fil du temps, une aire qui possède un caractère distinct et des valeurs considérables.
	VI Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles	Protéger des écosystèmes naturels et utiliser les ressources naturelles de façon durable, lorsque conservation et utilisation durable peuvent être mutuellement bénéfiques.

1.4 Les catégories d'aires protégées

Bélanger, L. et Guay, J.-P., 2010

Proposition d'un nouvel outil de conservation pour le Québec : l'aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles. Rapport du groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI, Nature Québec, 63 pages.

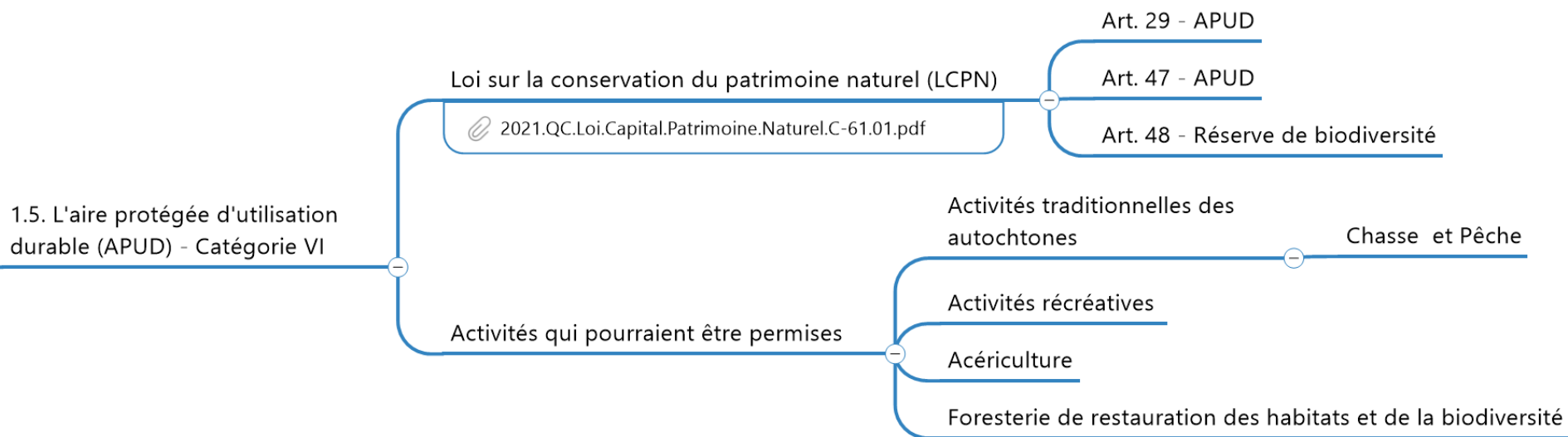


Un statut d'aire protégée d'utilisation durable?

Projet d'agrandissement du Parc du Mont-Orford. Audition du BAPE

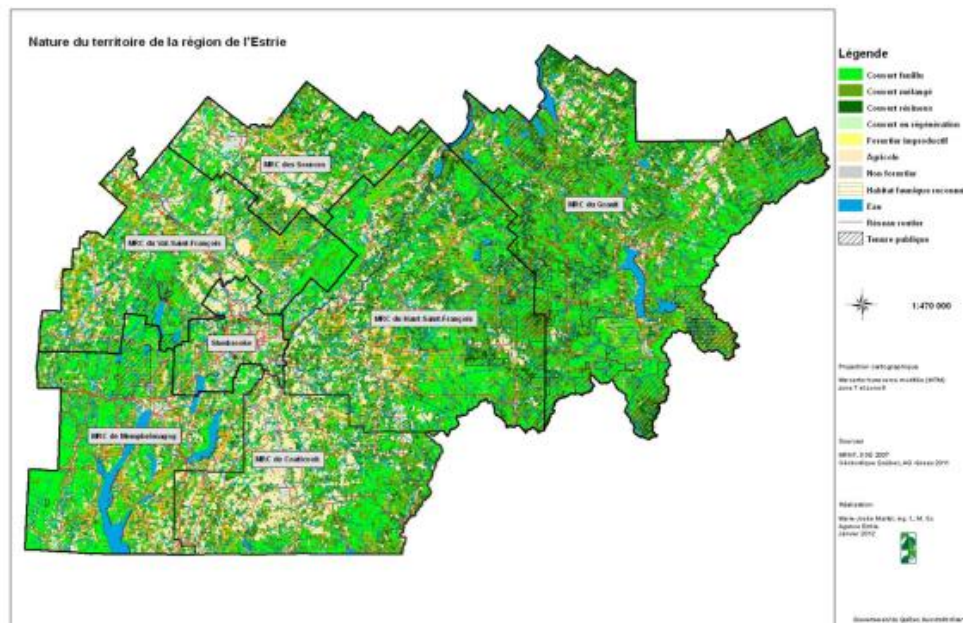
André Gravel ing.f. Avril 2023

1 Conservation et aires protégées: A quelle catégorie d'aire protégée devrait appartenir l'agrandissement du Parc du Mont-Orford?



2 Les forêts de l'Estrie, les propriétaires forestiers et leur participation à la conservation

Estrie: 76% du territoire couvert par des forêts



Les forêts de l'Estrie

92% du territoire forestier est de tenure privée détenue par plus de 10000 propriétaires

Un zonage agricole majoritaire qui restreint les usages

Les forêts occupent un espace beaucoup plus grand qu'il y a 100 ans en Estrie

Plusieurs champs ont été abandonnés pour ensuite être régénérées naturellement ou par des plantations

Les vestiges de l'usage du territoire par nos ancêtres sont omniprésents.

33% du territoire forestier Estrien est certifié selon la norme forestière du Forest Stewardship Council (FSC)

Une croissance de la forêt qui atteint 2 fois la récolte annuelle

Une forêt qui capte du carbone

L'aménagement des forêts avoisinantes: L'exemple d'une forêt privée au nord du parc du Mont-Orford

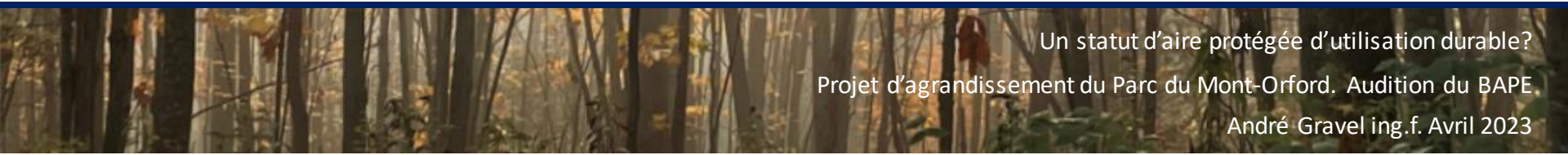


2 Les forêts de l'Estrie, les propriétaires forestiers et leur participation à la conservation

L'aménagement des forêts avoisinantes: L'exemple d'une forêt privée de 44 ha au nord du parc du Mont-Orford

Deux familles propriétaires en 130 ans

Un aménagement écosystémique tenant compte de toutes les fonctions de la forêt



2 Les forêts de l'Estrie, les propriétaires forestiers et leur participation à la conservation

L'aménagement des forêts avoisinantes: L'exemple d'une forêt privée au nord du parc du Mont-Orford

Des actions dans le temps par des propriétaires

Deux familles propriétaires sur 130 ans



Un couvert forestier maintenu et augmenté

Forêt aménagée

Des habitats pour la faune

Des forêts en croissance

Un souci de maintenir et améliorer la biodiversité animale et végétale

Maintien de plusieurs services écologiques pour la société (Qualité de l'eau, Milieux humides, Habitats, Paysages, etc.) de façon volontaire.

Un bilan carbone positif

Une valorisation des bois aux usines de transformation de la région

Un support par des conseillers forestiers, et par l'agence de mise en valeur des forêts

Un plan d'aménagement de 10 ans

Une intendance (suivi à long terme)

Un aménagement à long terme tenant compte de toutes les fonctions des forêts

Une forêt et des produits forestiers certifiés selon la norme FSC

Un statut d'aire protégée d'utilisation durable?

Projet d'agrandissement du Parc du Mont-Orford. Audition du BAPE

André Gravel ing.f. Avril 2023

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?

Les fonctions des écosystèmes forestiers sont multiples

Lieu des activités traditionnelles des premières nations

Outil pour la lutte au changements climatiques

Habitat pour la faune et la flore

A l'origine de plusieurs bassins hydrographiques

Maintien de la qualité de l'eau

Contrôle de l'érosion

Les milieux humides forestiers sont les plus importants du Québec. Ils agissent comme tampon et filtre dans le cycle de l'eau

Lieu pour la récréation

Lieu pour le ressourcement individuel et collectif

Les paysages forestiers ont une grande valeur dans toutes les régions du Québec

Contribution d'un matériau renouvelable à l'économie de l'Estrie

Début du cycle de l'économie circulaire des produits forestiers

Source importante de produits forestiers non-ligneux (Sirop d'érable, champignons, etc.)

Changements actuels et à venir

16

Les constats du document sur l'état des connaissances et dans le plan de conservation 2022-2027 sont-ils adaptés aux défis des changements climatiques, des espèces envahissantes et de la résilience des forêts?

9

Est-ce que le statut de l'agrandissement d'Orford devrait permettre des activités de restauration et d'amélioration de la résilience des écosystèmes?

32

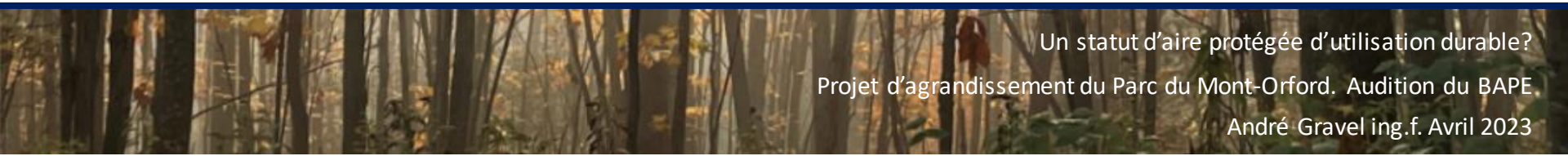
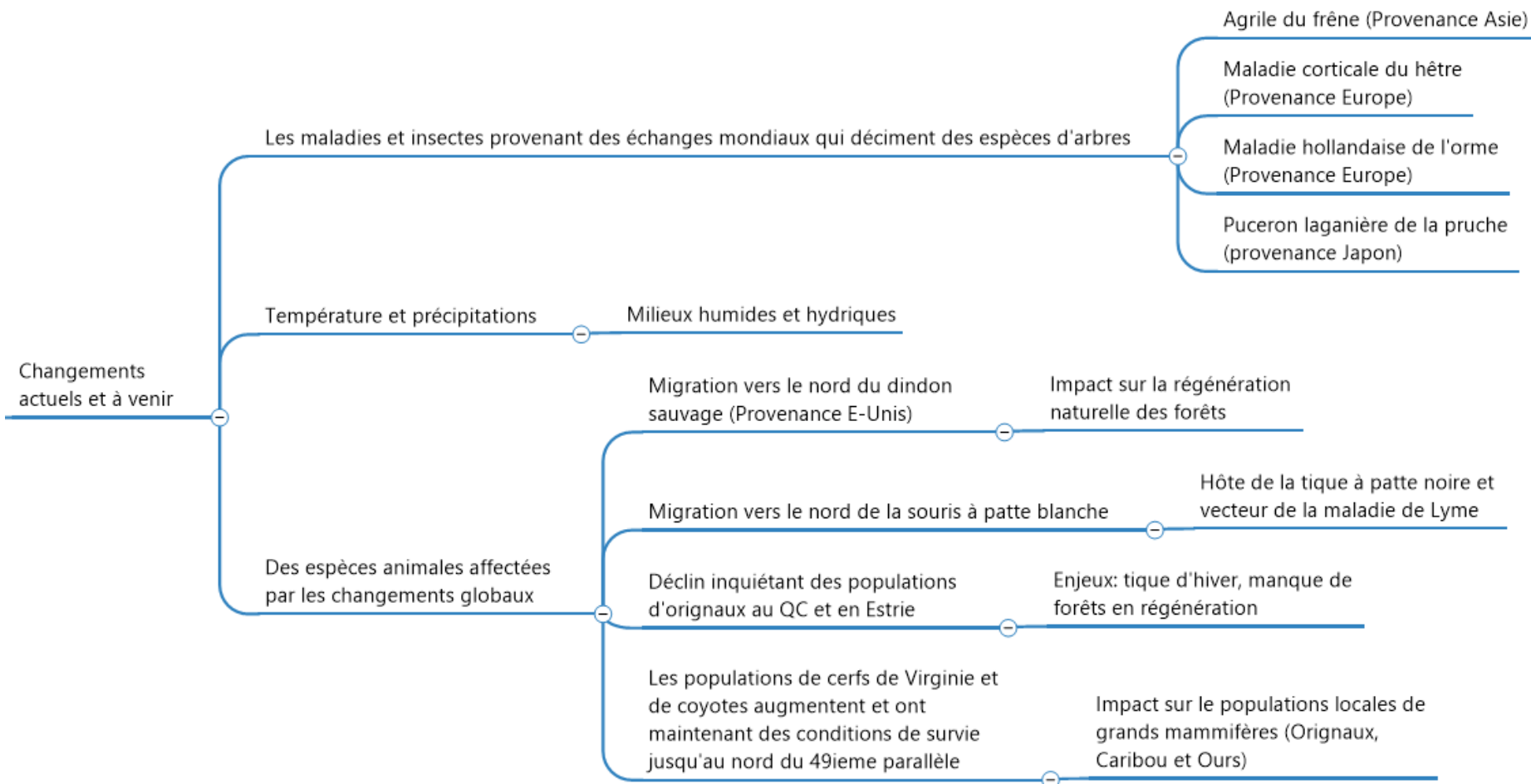
10

Un statut d'aire protégée d'utilisation durable?

Projet d'agrandissement du Parc du Mont-Orford. Audition du BAPE

André Gravel ing.f. Avril 2023

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?

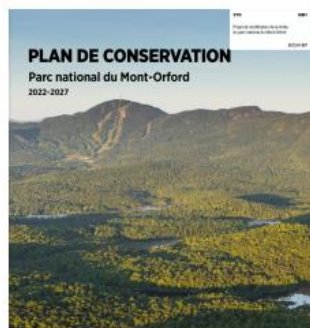


3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?



Très bonne description du territoire.

Est-ce qu'un section complète devrait être ajoutée sur l'effet des changements climatiques et les espèces envahissantes? Dans le document, les forêts, les habitats et les espèces y sont décrites de manière statique, comme si le Parc du Mont Orford était isolé sans pression environnementale externe.



Cibles du parc national du Mont-Orford

Les cibles de conservation du parc national du Mont-Orford et leur visibilité sont présentées dans cette section. La visibilité représente la capacité qu'ont les cibles de conservation de résister ou de se remettre de perturbations anthropiques et de se maintenir dans le temps sans intervention de notre part. Elle est évaluée à partir des indicateurs du PSSE et de la connaissance fine du territoire et permet d'identifier à quels endroits l'impact du parc national doit concentrer ses efforts afin d'assurer la conservation de l'ensemble des milieux naturels qui le composent.

Cible 1 - LACS FROIDS ET STABLES

État actuel:

- La présence de lacs permanents et de lacs d'altitude dans le territoire du parc national du Mont-Orford est en diminution. Le nombre de lacs permanents est en baisse et le nombre de lacs d'altitude est en baisse.

Cible 2 - MILIEUX HUMIDES ET ADAPTÉS

État actuel:

- La présence de milieux humides permanents et de milieux humides d'altitude est en diminution.

Cible 3 - MILIEUX FORESTIERS

État actuel:

- La fragmentation du territoire du parc et de la région, ainsi que le développement des milieux forestiers, ont entraîné une diminution de la superficie des milieux forestiers.

Cible 4 - COMMUNAUTÉ DE VIE

État actuel:

- La présence de communautés de vie est en diminution.

Cible 5 - FAUNE

État actuel:

- La présence de faune est en diminution.

Est-ce qu'un section complète devrait être ajoutée sur l'effet des changements climatiques et les espèces envahissantes? Est-ce que l'état des habitats et des dynamiques des populations de la faune sont un enjeu?

La section sur les milieux forestiers pourrait avoir des constats et des cibles plus claires

Est-ce que le modèle de gestion et de conservation devrait évoluer afin de s'adapter à la situation actuelle et aux changements à venir? S'il demeure statique, il ne saura s'adapter aux changements que connaîtra le parc au cours des 25 prochaines années. Sinon le modèle actuel présentera des risques importants pour les écosystèmes forestiers, la santé de la faune et même celle des humains

L'activité forestière dans l'agrandissement a duré plus de 100 ans. Elle a façonné le territoire de façon significative, tout en conservant la forêt dans son intégralité. Voilà une occasion unique de comparer la biodiversité du Parc National et de l'agrandissement

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?

Est-ce que le statut de l'agrandissement d'Orford devrait permettre des activités de restauration et d'amélioration de la résilience des écosystèmes?

Améliorer la santé de la population d'originaux en déclin important en raison des tiques dans le Québec.

3

Assurer le maintien de l'habitat du cerf de Virginie

1

Plantations (enrichissement) pour améliorer la biodiversité et l'habitat

3

Réduire l'effet de la mortalité chez le Hêtre et le frêne

3

Ralentir l'envahissement par le hêtre et d'autres d'ombres telle l'érable de Pennsylvanie et le nerprun bourdaine

5

Création d'habitat pour le lièvre et le lynx

2

Limiter la propagation du nerprun bourdaine qui empêche la régénération d'espèces naturelles

1

L'agile du frêne, la maladie corticale du hêtre, le puceron laganière de la pruche et d'autres ravageurs ont un effet important sur la proportion d'arbres morts dans le parc. Une mortalité anormalement élevée.

5

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?

Strates forestières en régénération insuffisantes dans le parc du Mont Orford



Améliorer la santé de la population d'orignaux en déclin important en raison des tiques dans le Québec.

Régénération de forêts résineuse et mixtes afin de créer de la nourriture et de l'habitat par la création de trouées

Assurer le maintien de l'habitat du cerf de Virginie

Avec des populations élevées de cerf de Virginie dans le Parc du Mont-Orford, un plan d'aménagement de l'habitat du cerf doit être développé si on veut maintenir ces populations



Plantations (enrichissement) pour améliorer la biodiversité et l'habitat

Epinette Rouge: Contrer le déclin de cette espèce adaptée aux forêts feuillues du sud du Québec



Est-ce que le statut de l'agrandissement d'Orford devrait permettre des activités de restauration et d'amélioration de la résilience des écosystèmes?

Pin blanc: Réintroduire cette essence majestueuse et longévive

14

Un statut d'aire protégée d'utilisation durable?

Projet d'agrandissement du Parc du Mont-Orford. Audition du BAPE

André Gravel ing.f. Avril 2023

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?

Est-ce que le statut de l'agrandissement d'Orford devrait permettre des activités de restauration et d'amélioration de la résilience des écosystèmes?

Réduire l'effet de la mortalité chez le Hêtre et le frêne



Enrichissement avec des chênes rouges. La production de glands suite à la mortalité des frênes et des Hêtres qui produisaient une nourriture abondante pour les ours, oiseaux et mammifères

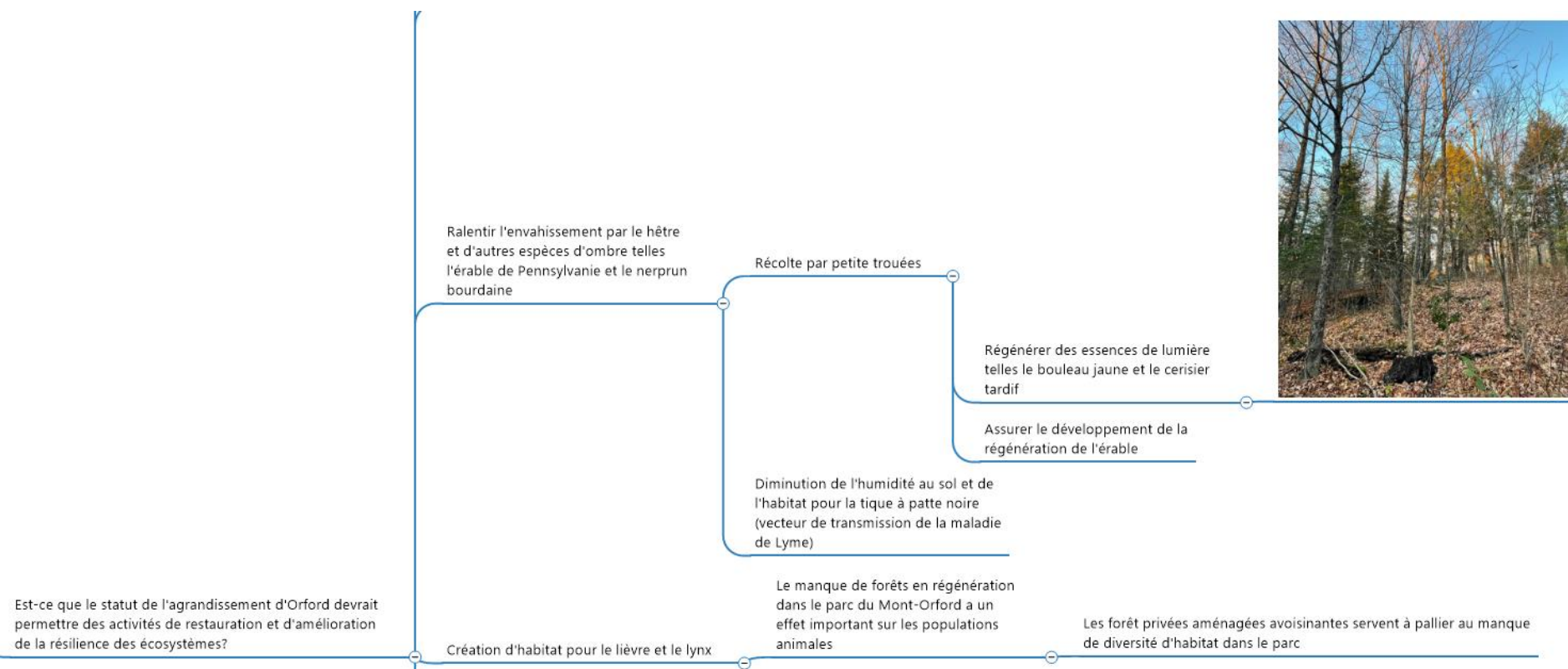


Un statut d'aire protégée d'utilisation durable?

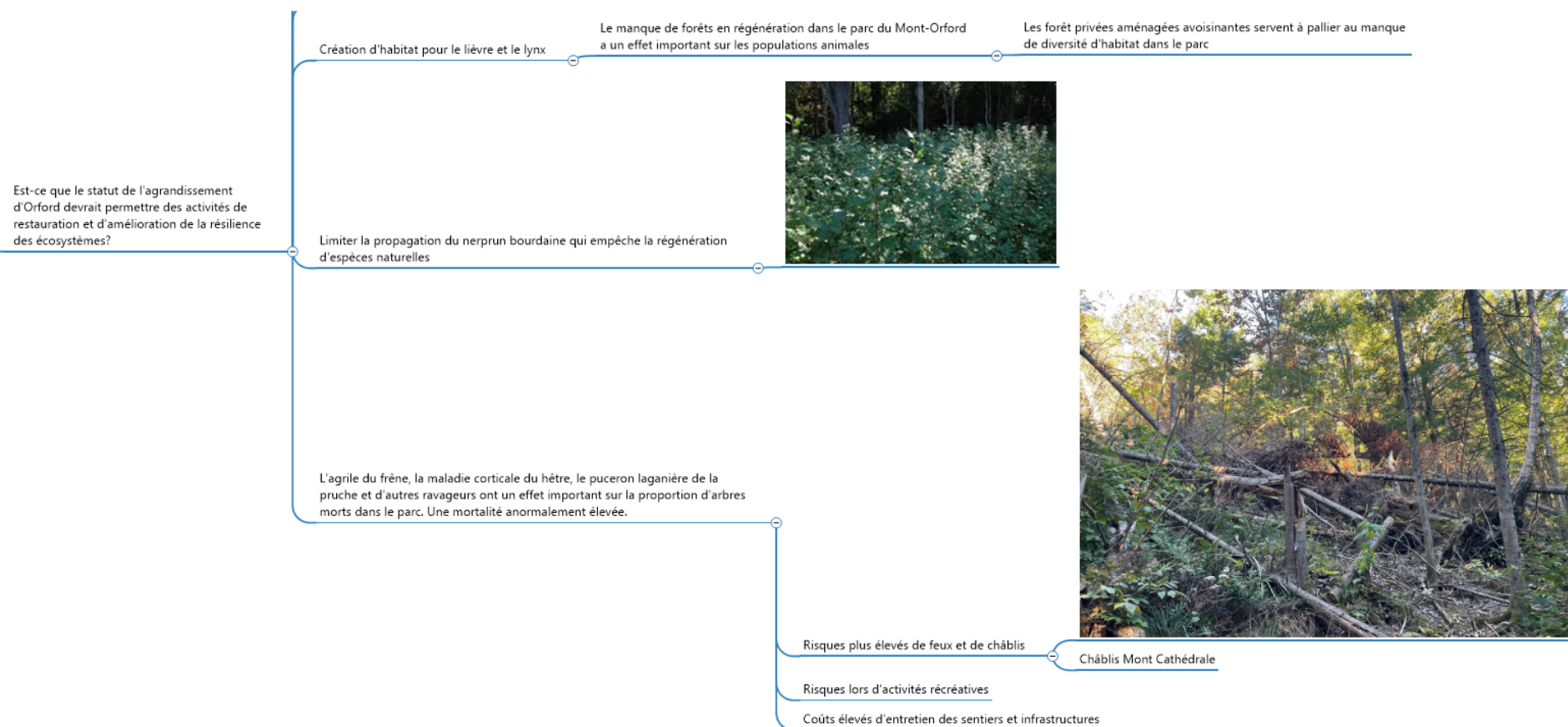
Projet d'agrandissement du Parc du Mont-Orford. Audition du BAPE

André Gravel ing.f. Avril 2023

3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?



3 Les forêts subissent des changements importants: le projet d'agrandissement du parc du Mont Orford en tient-il compte?



4 Propositions

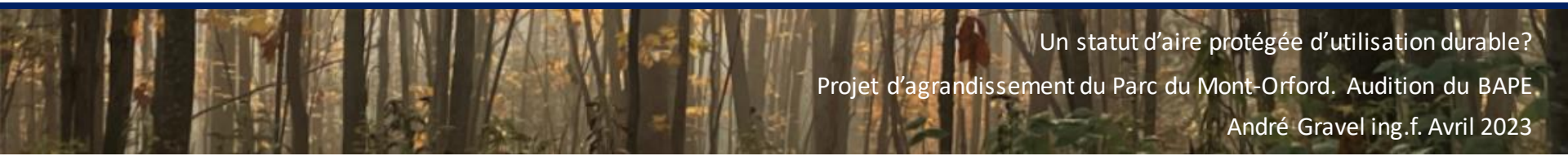
1. Afin de d'assurer la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques et aux espèces envahissantes, le statut d'aire protégée d'utilisation durable (APUD) est recommandée pour l'agrandissement du parc du Mont-Orford

2. Améliorer l'état des connaissances sur le qualité des habitats du Parc du Mont-Orford et de l'état des espèces animales et végétales du territoire

3. Mettre en place un plan de conservation tenant compte des changements climatiques et des espèces envahissantes avec un plan d'action correspondant afin d'améliorer la résilience du territoire

4.. Reconnaître la contribution de la gestion durable des forêts privées et de la certification forestière dans la sphère d'influence du Parc du Mont-Orford dans un contexte de connectivité écologique

5. Faire l'analyse des activités permises par le statut d'aire protégée d'utilisation durable soient les activités récréatives proposées par la SEPAQ, la production acéricole, les activités traditionnelles autochtone et la foresterie de restauration afin de rendre les écosystèmes forestiers plus résilients





Merci !

Questions?

André Gravel ing.f.

Annexes

Les dix principes du Forest Stewardship Council

1. Respect des lois et des principes du FSC
2. Sécurité foncière, droits d'usage et responsabilité
3. Droits des peuples autochtones
4. Relations communautaires et droits des travailleurs
5. Bénéfices de la forêt
6. Impact environnemental
7. Plan d'aménagement
8. Suivi et évaluation
9. Maintien des forêts à haute valeur pour la conservation
10. Plantations

